

AQSA

Attestation de Qualification Sport Adapté

Cette formation s'adresse aux **éducateurs sportifs titulaires ou en cours de formation** (BEES, BPJEPS, DEJEPS) souhaitant élargir leur pratique au public porteur de handicap mental, de handicap psychique ou présentant des troubles du comportement.

Diplôme fédéral délivré par la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA), il se décompose en trois modules spécifiques.

Les **modules 1 et 2** sont toutefois **ouverts aux personnes issues du milieu sportif** (bénévole encadrant, DEUG, etc).

Module 1 : 20 heures

Connaissances sur le public et son environnement

Module 2 : 24 heures

Pédagogie liée à une discipline

Module 3 : 20 heures

Stage pédagogique en situation d'intégration



Sport Adapté Île-de-France
Comité régional



Module 1

Ce module offre une ouverture sur les connaissances relatives au milieu environnemental des personnes porteuses de handicap ainsi qu'au mouvement du Sport Adapté. Contenu à la fois théorique et pratique, il amène à une première réflexion sur les personnes accueillies à la Fédération Française du Sport Adapté.

Connaissances des publics, contextes de la pratique d'A.P.S et environnement seront abordés.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances relatives aux publics ;
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie ;
- Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogique en tenant compte de leurs besoins singuliers ;
- Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ces personnes ;
- Connaître la Fédération Française du Sport Adapté, son organisation, ses finalités.

Planning prévisionnel

Du 9 au 11 Février 2011

	9h00 - 12h30	14h - 18h
Mercredi	Présentation de la formation + Attentes des stagiaires	Le milieu institutionnel + Préparation de la rencontre d'escalade
Jeudi	Connaissance du public : Rencontre Escalade	Pathologies et caractéristiques des pratiquants + Préparation séance pédagogique
Vendredi	La démarche pédagogique : observation de 3 séances d'APA + La place de l'intervenant en APA au sein du milieu institutionnel	La démarche pédagogique : Retour séances d'observations + FFSA : réponse aux besoins des pratiquants + Bilan de fin de formation

Informations

Tarif de la formation : 500 euros.

Ce montant comprend les frais pédagogiques.

Formation prise en charge par UNIFORMATION et AGEFOS PME

Lieux : Comité Départemental du Sport Adapté du 95

Date limite d'inscription : 28 Janvier 2011

Contacts :

Marie – Paule CHAMPETIER – FERNEZ (Conseillère Technique Nationale FFSA)

Céline MASSANET (Conseillère Technique Fédérale CRSa)

Attestation de Qualification Sport Adapté

Fiche d'inscription au module 1

Du 9 au 11 Février 2011

A renvoyer **avant le 28/01/2011** au Comité régional du Sport Adapté d'Ile de France

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél. fixe : Tél. Portable :

E-mail :

Club / Comité / Collectivité :

.....

Spécialité du BEES ou BPJEPS.....

Joindre à l'inscription : le règlement à l'ordre de « Comité Régional du Sport Adapté d'Ile-de-France ».

NB : Se présenter le 1^{er} jour de formation avec les documents suivants :

- copie recto-verso de la carte d'identité
- copie du diplôme